

Le périurbain est une terre d'hybridations inédites

Le Monde du 27-12-18

Pour les sociologues Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé, il est urgent de changer notre regard sur ces territoires entre villes et campagnes

Par **HERVÉ MARCHAL**
et **JEAN-MARC STÉBÉ**

Dès lors qu'on parle des territoires périurbains, les jugements de valeur négatifs sont légion. Tout d'abord, le périurbain ne serait pas « moral », car il représenterait l'espace du repli sur soi et de l'égoïsme. En outre, il serait une dénaturation du monde rural avec l'arrivée des néoruraux dans des lotissements interminables et « sans âme ». Par ailleurs, il ne serait pas respectueux de l'environnement, dans le sens où il consommerait les espaces agricoles et naturels en multipliant les infrastructures routières. Dans ce sens, le périurbain pèserait considérablement sur la facture carbone en obligeant les habitants à se déplacer quotidiennement en automobile. Enfin, il serait monotone et terne, au sens où il banaliserait les territoires qu'il annexe en y égrainant un bâti ordinaire et standardisé aux quatre coins de l'Hexagone. D'aucuns y voient ainsi l'avènement d'une « France moche » en identifiant le périurbain à ses hangars commerciaux, à ses plates-formes logistiques, à ses proliférations pavillonnaires et à ses longues entrées d'agglomérations saturées de panneaux publicitaires.

Dans toutes ces invocations péremptives et ces visions caricaturales, il y a,

à bien y regarder, certainement un peu de vrai, mais aussi beaucoup de faux. Ici plus que jamais, la prudence doit être de mise pour ne pas faire du périurbain une entité à l'origine de tous les maux actuels de notre société. Derrière le mot périurbain, il n'existe pas de réalité homogène coupée du reste du monde. Dès lors, ne faut-il pas sortir d'un pessimisme ambiant dont le périurbain est trop souvent l'objet ? Car le périurbain est aussi une terre d'hybridations inédites entre rural et urbain, de nouvelles pratiques citoyennes, de recherches-actions associant élus, chercheurs et usagers ou encore d'innovations économiques. Preuve en est le succès du projet Ardennes Design Industries, implanté au sein de la commune périurbaine de Douzy, non loin de Sedan, qui associe des entreprises de différents secteurs d'activité (menuiserie, fonderie, métallurgie, textile...) pour gagner en compétitivité dans le secteur des produits design pour l'habitat.

Parallèlement, les recherches et les expertises territoriales ont permis de mettre au jour des actions innovantes en matière d'aménagement, de réhabilitation du patrimoine, d'animation culturelle, de développement économique, de production d'énergie alternative, ou encore en matière d'agriculture biologique, responsable et

solidaire. Combien d'initiatives voient le jour dans ces territoires : lieux de travail mutualisés (coworking) et partagés, élevages et maraîchages respectueux de l'environnement, aménagements des bourgs et villages en concertation avec les citoyens, implantation de marchés bio dans les centres-bourgs, programmation de festivals... Par exemple, dans le périurbain de Nancy, des bénévoles organisent annuellement un festival dans la petite commune de Maron (concerts, spectacles, produits artisanaux...) rassemblant plusieurs milliers de personnes. C'est dire si un débat sur l'avenir des espaces périurbains fait sens pour mieux saisir leur fonction et leur rôle en complémentarité des villes, des banlieues et des territoires ruraux.

A cet égard, il faut sûrement se libérer des discours trop rapides sur le dévelop-

pement durable, discours qui stigmatisent le périurbain et détournent la pensée de ce qui est pourtant central. Car de même que la ville en elle-même n'est ni bonne ni mauvaise, le périurbain ne peut être tenu responsable de toutes les difficultés que connaît la société française. C'est pourquoi il faut commencer par insister sur le fait que les espaces périurbains ne sont pas à l'origine des désordres écologiques, des inégalités sociales ou encore des injustices fiscales. Comme les autres territoires, ils en ont leur part, mais aucunement le monopole. Ce qu'il faut interroger, ce sont les qualités des territoires périurbains ou leur absence de qualité, les projets qui les président ou l'absence de projets, et non le périurbain en tant que fait social et spatial avéré, entendons en tant que réalité incontournable de notre pays. Ce fait n'est par définition ni niable ni condamnable, mais il faut le penser à n'en pas douter.

LES ESPACES PÉRIURBAINS NE SONT PAS À L'ORIGINE DES DÉSORDRES ÉCOLOGIQUES, DES INÉGALITÉS SOCIALES OU DES INJUSTICES FISCALES

DIVERSITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les recherches en sciences humaines et sociales montrent combien les espaces périurbains sont en réalité des espaces ouverts, en relation permanente et étroite tant avec les villes-centres qu'avec le monde rural, de sorte qu'opposer une France des métropoles à une « France périphérique » apparaît bien trop simpliste et réducteur. En effet, si la métropolisation de l'économie contribue indéniablement à concentrer plus de richesses dans les grands centres urbains, il n'en demeure pas moins que toutes les métropoles françaises ne sont

pas florissantes économiquement, notamment au nord et à l'est du pays.

Mais surtout, cette tendance ne supprime pas les cliques qui existent au sein même des métropoles. Les grandes aires urbaines cumulent souvent concentration de richesses et surreprésentation de ménages pauvres. Quant aux territoires non métropolitains, notamment périurbains, ils sont dans l'ensemble divers socio-économiquement : certains sont en grande difficulté, d'autres dynamiques. On ne peut absolument pas les englober dans une catégorie dénommée « périphérie », à moins d'opérer une simplification outrancière !

Plus encore, les recherches mettent en évidence qu'il s'agit d'espaces pluriels et diversifiés, aussi bien sur le plan social que sur le plan spatial (espaces résidentiels, centres commerciaux, zones industrielles et artisanales...). Et il est aussi possible de distinguer des couronnes périurbaines proches et éloignées des villes-centres, des communes riches et populaires, des niches communales aisées et déshéritées. C'est dire s'il n'existe pas de ce point de vue une seule « France périurbaine » mais des « France périurbaines ». ■

Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé sont professeurs de sociologie. Ils sont les auteurs de « La France périurbaine » (PUF, 128 pages, 9 euros)